

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François, tenue le 9^e jour de mai 2023, à dix-huit heures trente au 1067 rue Principale, Petite-Rivière-Saint-François.

Assistaient sous la présidence de monsieur le maire Jean-Guy Bouchard, François Fournier, Catherine Coulombe, Viviane de Bock, Israël Bouchard, et Bernard Duchesne, tous conseillers(ères) formant quorum.

Absent : Jacques Bouchard

M. Stéphane Simard, greffier-trésorier est également présent et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Dépôt des états financiers 2022 et du rapport du vérificateur externe
- 4- Période de questions du public
- 5- Levée de la séance

Rés.010523

1. Ouverture de la séance

Il est proposé par Bernard Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents :

Que la séance est ouverte.

ADOPTÉE

Rés.020523

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Bernard Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents :

Que l'ordre du jour est accepté tel que rédigé et communiqué.

ADOPTÉE

Rés.030523

3. Dépôt des états financiers 2022 et du rapport du vérificateur externe

Il est proposé par François Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François prend acte du dépôt des états financiers au 31 décembre 2022.

ADOPTÉE

4. Période de questions du public

Rés.040523

5. Levée de la séance

À dix-neuf heure huit minutes (19h08), la séance est levée sur proposition de Bernard Duchesne et résolue à l’unanimité des conseillers(ère) présents.

ADOPTÉE

Jean-Guy Bouchard, maire

Stéphane Simard, greffier-très.

